



PROCEDURE : CONSIGNES DE NAVIGABILITE

Réf. : P-DSA-825-AIR

Processus : Aéronefs / Navigabilité des aéronefs.
Version : 02
Date de création : 27/09/09

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédacteur	Groupe de Travail	-	-	-
Vérification	K.MOUNJI	CHEF DE DIVISION DSA	19 SEP. 2016	
Approbation	Z.BELGHAZI	DIRECTEUR DE L'AERONAUTIQUE CIVILE	20 SEP. 2016	

SOMMAIRE

Corps de la procédure :

1. GENERALITES
2. REFERENCES REGLEMENTAIRES
3. RESPONSABILITE DE LA CONFORMITE AUX CONSIGNES DE NAVIGABILITE
4. VOLS DE CONVOYAGE ET CONFORMITE AUX CN
5. INSTRUCTIONS GENERALES POUR LES INSPECTEURS DE LA DAC
6. LISTE DE VERIFICATION DE LA CONFORMITE AUX CONSIGNES DE NAVIGABILITE

DIFFUSION

Points documentaires

Historique des versions :

Date	Version	Motif de la modification	Rédacteur
27/09/2009	01	Création	Groupe de Travail
06/09/2016	02	Amélioration	Groupe de Travail

Niveau de diffusion : Interne Externe Confidentiel

